



Comment faire pour récupérer...

Par **zouzou**, le **13/10/2008** à **23:52**

Bonjour,rnrnJ'ai prêté 5.000 euros à un ami qui avait des problèmes avec des huissiers. De ce faite, il m'a fait une reconnaissance de dettes avec 1.300 euros en plus des 5.000, cela fait 6.300 €. Bref, mais il ne m'a pas encore remboursé. Comment faire pour recuperer cette somme ? Merci.

Par **Tisuisse**, le **14/10/2008** à **08:38**

Bonjour,rnrn3 solutions :rn- la reconnaissance de dettes a été faite devant notaire (signature d'un acte authentique). Vous vous rendez donc chez un huissier avec ce document et cet huissier fera le nécessaire,rn- la reconnaissance a été faite entre-vous (signature en privé) et le document comporte tous les éléments nécessaires pour avoir valeur juridique. Vous introduisez une action judiciaire devant le tribunal d'instance afin de faire reconnaître vos droits et obtenir le remboursement,rn- la reconnaissance a été faite entre-vous (signature en privé) et le document ne comporte pas tous les éléments nécessaires pour avoir valeur juridique. Vous aurez du mal, même devant le tribunal d'instance, de faire reconnaître vos droits et obtenir le remboursement, ce qui ne signifie nullement que c'est une mission impossible : ce sera mission difficile.